Certificat de spécialisation Sécurité, sûreté des sites et des flux

Comprendre et analyser les risques et les menaces contre les personnes et les biens dans un environnement urbain vulnérable (transports, culture, loisirs, sports,...)

Présentation

Publics / conditions d'accès

Ce certificat de spécialisation s'adresse :
- Aux titulaires d'un diplôme bac + 3 (Urbanisme, architecture, Management, sécurité…).

Cette formation s'adresse aux décideurs d'espaces publics locaux et institutionnels qui ont été remis au centre des dispositifs institutionnels par l'évolution du cadre réglementaire. Il a pour vocation de donner aux managers d'espaces urbains des éléments de culture générale sur ce sujet et des pistes de travail applicables sur leur territoire, en collaboration ou en interne:

- Architectes, Urbanistes, développeurs urbains ;
- Managers de Centre-ville (Convention cadre signée avec le CNAM) ;
- Fonctionnaires territoriaux (Polices municipales, tranquillité publique, …) ;
- Fonctionnaires issus de services spécialisés (Forces de Sécurité) ;
- Consultants spécialisés, Experts ;
- Professions adjacentes (Journalistes …).

L'enseignement se déroule en modalité 100% distante, avec des temps de webconférences (programmées en fin de journée) obligatoires. Pour s'inscrire, le candidat devra communiquer un CV détaillé et une lettre de motivation à l'adresse psdr3c@lecnam.net.

Objectifs

Sécuriser les espaces et les flux est un souci qui n'est pas nouveau, mais qui s'est radicalement transformé ces dernières années, sous la pression conjuguée d'une modification profonde de la criminalité et de la résurgence des actes terroristes. Tranquillité, sécurité, sûreté, telles sont aujourd'hui les questions qui sont posés aux concepteurs, architectes, urbanistes et gestionnaires de collectivités territoriales et d'espaces publics et il est temps de redéfinir une prévention situationnelle moderne ; respectueuse des individus et des libertés, protectrice des personnes.

Le projet aborde les problématiques essentielles à l'exercice d'une obligation prévue par la loi, mais plus souvent imposée qu'appropriée :

- Histoire et principes de la prévention situationnelle, limites et application en France depuis 1995
- Usages de prévention situationnelle pour les centres commerciaux, les sites touristiques, les événements, les transports publics, les sites d'expositions, des concepts en transformation
- Répartition des responsabilités et des rôles entre acteurs institutionnels et privés
- Moyens humains techniques et contractuels existants et à venir
- Conceptions urbaines modernes et redéfinitions

Modalités de validation

Projet tutoré.

Compétences

Acquisition d'un savoir large de la prévention situationnelle, de ses principes théoriques sous-jacents, de ses limites et de ses évolutions possibles.
Acquisition des principes de sécurisation par destination des espaces et limites

Mis à jour le 01-09-2025

Code : CS9100A

8 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale : EPN15 - Stratégies / Clotilde CHAMPEYRACHE

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Formation continue

NSF : Domaines technico-professionnels des services (3) , Services à la collectivité (34)

Métiers (ROME) : Chercheur / Chercheuse en urbanisme (K2401) , Secrétaire général / générale de mairie (K1404) , Responsable de sécurité publique (K1704) , Responsable chargé / chargée de la sécurité (K2502) , Officier / Officière de police (K1704) , Officier / Officière de gendarmerie (K1704) , Chargé / Chargée de sécurité intérieure et d'ordre public (K1704) , Cadre dirigeant / dirigeante d'un service territorial (K1401) , Cadre dirigeant / dirigeante d'administration centrale (K1401) , Attaché territorial / Attachée territoriale (K1404) , Architecte consultant / consultante (F1101) , Architecte (F1101)

Contact national :

EPN15 - Criminologie Psdr3c
2 rue Camille Guérin
22440 Ploufragan
09 72 31 13 12

psdr3c@Lecnam.net

conceptuelles.
Acquisition des connaissances techniques et organisationnelles en pratique de sécurisation de centre urbain et commercial.
Développement d’une capacité d’anticipation et d’adaptation aux évolutions conceptuelles à venir.

Enseignements

8 ECTS

Sécurité, sûreté des sites et des flux	USM31R 4 ECTS
Mémoire	UAIP1W 4 ECTS